



Après de substantielles économies réalisées depuis 2014, nous avons fait face en 2016 à de nombreuses dépenses exceptionnelles pour un montant total de 172 500,00 €. Ces dernières sont notamment dues à la sécurisation de l'écoquartier, la réparation d'actes de vandalisme ou encore le surcoût généré par le renforcement de la sécurité lors des différentes manifestations en raison du plan Vigipirate.



Malgré cela, nous continuons à maîtriser nos dépenses puisque 143 560,00 € d'économies ont été réalisées sur ce qui a été voté lors du budget primitif 2016.

Les orientations budgétaires pour 2017 sont la maîtrise et l'optimisation des dépenses. Ainsi, nous envisageons une diminution des dépenses de 1,5 % par rapport au réalisé 2016 soit un montant total de 7 112 290,00 €. Pour maintenir cette ligne directrice, la Municipalité persiste dans sa politique de choix et de priorisation des actions à mener.

2017 sera synonyme d'une perte importante de recettes. Le transfert de la compétence voirie à la Communauté Urbaine d'Arras (CUA) au 1er janvier 2017 a pour conséquence de diminuer de 231 265,00 € l'allocation de compensation versée à la commune par la CUA. Il en sera de même pour la Dotation Globale de Fonctionnement dont la perte en 2017 sera de 140 000,00€.

Le montant total des recettes pour 2017 s'élèvera à 7 940 500,00 €. Notons que depuis 2014, la Commune a perdu 1 million € de recettes. Malgré cette forte diminution, nous avons fait le choix de maintenir le même niveau de fiscalité. Cependant, il est manifeste que pour le budget 2018, si nous voulons maintenir notre capacité d'investissement utile au renforcement de l'attractivité de notre ville, des choix structurels devront être réalisés.



S'agissant de l'investissement, en 2017 les axes prioritaires sont les suivants :

- Sécurisation des écoles (bâtiments et vidéo protection)
- Restauration scolaire : doter l'école du Petit Pont de Bois de son propre réfectoire (Ecole Lenglet en 2018).
- Équipement de la médiathèque en RFID.
- Accessibilité des bâtiments municipaux pour les personnes à mobilité réduite.
- Réalisation d'une école intercommunale Arras / Saint-Laurent-Blangy.



Les investissements s'élèveront à 1,6 Millions € pour l'année 2017.